

ABONNEMENT LE CANADA Journal Quotidien du Soir. Un An en Ville . . . \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Rédaction.

LA VALLEE DE L'OTTAWA Edition Hebdomadaire du Journal LE CANADA ABONNEMENT Un An en Ville . . . \$ 2.00 Un An par la Poste . . . 1.00

12eme. ANNEE No 230

OTTAWA, SAMEDI 31 OCTOBRE 1891

LE NUMERO 2 CENTS

Lettre de Rome

Rome, octobre 1891.

De quoi parlerait-on, à Rome, si ce n'est des scandales incidents qui ont marqué les derniers pèlerinages? Je ne reviendrai pas sur des faits que tout le monde connaît aujourd'hui, mais il est nécessaire d'en tirer certains enseignements.

Avant tout, il est évident qu'en écrivant sur le registre déposé devant le tombeau de Victor Emmanuel: "Vive le Pape!" les jeunes pèlerins ne se doutaient pas des graves conséquences qu'allait entraîner cet acte de gaminerie. Les pèlerinages qui se continuèrent depuis plusieurs jours, et au cours desquels on avait écrit: "Vive le Pape!" avaient fini par porter sur les nerfs, —assez sensibles, il faut bien l'avouer,—de nos italiens.

On a remarqué les encouragements donnés par le gouvernement à ces manifestations; c'est que, dans nos sphères officielles—d'après tout ce que j'entends dire autour de moi—on a voulu ainsi répondre aux démonstrations qui ont eu lieu à Nice. A l'occasion de l'inauguration de la statue de Garibaldi, une chose qu'on ne paraît pas avoir assez comprise en France, c'est que cette solennité franco-italienne devait être considérée ici comme une manifestation républicaine et, par conséquent, vue d'un mauvais œil par nos monarchistes.

On a remarqué les encouragements donnés par le gouvernement à ces manifestations; c'est que, dans nos sphères officielles—d'après tout ce que j'entends dire autour de moi—on a voulu ainsi répondre aux démonstrations qui ont eu lieu à Nice.

On a remarqué les encouragements donnés par le gouvernement à ces manifestations; c'est que, dans nos sphères officielles—d'après tout ce que j'entends dire autour de moi—on a voulu ainsi répondre aux démonstrations qui ont eu lieu à Nice.

ma connaissance, à des députés, à des sénateurs, à des ministres, à ceux qui approchent le Roi. Seulement, comme fit le proverbe, il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Ce qui prouve, une fois de plus, qu'il y a un parti pris bien arrêté à cet égard, c'est que les très nettes déclarations d'un ministre français, M. Rouvier, sur "Rome capitale de l'Italie" n'ont pas été enregistrées par la plupart des journaux parisiens.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement. Quand au duc de Bomarzo, au risque de déprécier un tableau qui lui a été, assure-t-on, payé 600,000 francs, il déclare que, conformément à l'opinion de plusieurs critiques éminents, la toile vendue au baron Alphonse de Rothschild ne représente pas César Borgia; qu'elle n'a pas été peinte par Raphaël; que, par conséquent, elle ne tombe pas sous le coup de l'édit Pacca, qui frappe seulement "les objets d'une valeur exceptionnelle pour l'art ou pour l'érudition".

Quelle décision va prendre, à ce sujet, le mini re Villari? FELLX.

Les deux Révolutions

Paris, Octobre 1891.

Nous avons en ce moment deux occupations principales: célébrer les anniversaires de la Révolution et renier les principes.

Mais, avant de faire ma démonstration, je dois me souvenir que l'expression même dont je me sers est devenue, grâce à la doctrine du bloc, fort obscure et ambiguë.

Il y a, dans la Révolution, deux Révolutions: celle de 1789, et celle de 1793; la Révolution de la justice, et la Révolution de la vengeance. Mirabeau et Marat ne représentent pas le même parti politique. Mettre ensemble les défenseurs de la liberté et les créateurs du tribunal révolutionnaire, pour en former un bloc, et déclarer que l'orthodoxie républicaine exige la même vénération pour Bailly et pour Robespierre, c'est jeter dans le plus grand embarras ceux qui aiment à savoir ce qu'ils font et à comprendre ce qu'ils disent.

galerie, le portrait de César Borgia par quatre tableaux anciens, à lui appartenant. La commission reconnut que ces quatre tableaux représentaient ensemble une valeur artistique supérieure à celle du portrait de César Borgia; mais, en même temps, elle crut devoir interdire la sortie de cette dernière toile, aux termes de l'édit Pacca.

Tel fut aussi l'avis d'une commission spéciale nommée par le ministre de l'Instruction publique. Néanmoins, au bout de quelques semaines, le duc de Bomarzo, second fils du prince Borghese, déclara au ministre qu'il avait vendu le portrait de César Borgia... à une personne dont il ignorait le nom.

Les choses en étaient là quand on apprit que l'acheteur en question n'était autre que le baron Alphonse de Rothschild.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

Je prie, mais, Je devine malade

L'EMULSION SCOTT d'Huile de Foie de MORUE. Je mange, je dors. PHATISIE INCIPIENTE.

Je prie, mais, Je devine malade. L'EMULSION SCOTT d'Huile de Foie de MORUE. Je mange, je dors. PHATISIE INCIPIENTE.

Je prie, mais, Je devine malade. L'EMULSION SCOTT d'Huile de Foie de MORUE. Je mange, je dors. PHATISIE INCIPIENTE.

Pour nous, la France révolutionnaire est avant tout la France libérale.

Il est étrange qu'au moment où le culte de la Révolution couvre la France de monuments et de statues, où les simples citoyens et les gouvernants rivalisent de zèle pour célébrer le centenaire de 1789, la liberté ait perdu de sa puissance sur les esprits.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

Les mines de diamants du Cap

Le colonel Knollys, de l'artillerie anglaise, revient de l'Afrique du Sud et communique au Blackwood's Magazine des détails intéressants sur l'état actuel des mines de diamants du Cap.

On sait que cette industrie se transforme rapidement et s'est beaucoup modifiée dans ses procédés depuis moins de dix ans, il n'est pas toujours aisé d'en suivre les progrès, par la raison que l'accès des mines n'est pas accordé sans difficulté aux étrangers; les abords en sont défendus par des barrières et de nombreux de frises; aussi compliqués que ceux d'un fort de système Vauban; des patrouilles armées les surveillent sans relâche et, la nuit, de puissants feux électriques les inondent de lumière.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

le colonel Knollys a toujours vu des chefs européens comme lui, vêtus de haillons sordides; il a causé avec plusieurs d'entre eux et, dans plus d'un cas, trouvé sous ces haillons un homme instruit ou bien élevé que des revers de fortune ont réduit à ces humbles fonctions.

Un ingénieur lui a assuré qu'un jour, voyant un pousseur de wagons employé son heure de repos à lire un gros volume, il eut la curiosité de savoir quel était le roman assez intéressant pour qu'on en poursuivît la lecture dans ces conditions: c'était un "Traité des sections coniques, et l'homme avoua sans se faire prier qu'il sortait des hautes écoles et avait été ingénieur tout comme un autre, avant de pousser sa charge de terrain à sept cent pieds sous terre.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

On s'est ému; la presse locale a envenimé l'affaire, demandant qu'on établisse les responsabilités, que le ministre intervienne énergiquement.

MIRABLES... es de Soie... Maison de Mantoux... POUR TOIT LE MONDE... MURPHY & Cie... 68 rue Sparks... BERT, JR... tures... atrice... aron de Montmaran... monsieur, je ne lui... une habitude prise... transports le cadavre... (A Co simuel... AND D'UNE SOLIDE... MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

W. BAKER & Co.'s Breakfast Cocoa. Pas de Chimiques. Absolument pur et c'est soluble.

MUNN & CO. SCIENTIFIC AMERICAN PATENTS. A number of information and advertisement of the laws, showing how to obtain Patents, Copyrights, Trade Marks, Designs, and Inventions.

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX 414 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

Samedi 31 Octobre 1891

ECHOS DU JOUR

La grippe vient de repaître à Paris. Sir Richard Cartwright était hier à Montréal.

Léda Lamontagne va être transférée au pénitencier de Kingston.

La diphtérie fait de grands ravages aux îles françaises de St Pierre de Miquelon.

On estime à 124,000,000 de francs la valeur du tabac consommé en France en 1890.

Les dernières dépêches annoncent que les relations tendues entre les Etats-Unis et le Chili pourraient conduire à la guerre.

Le chancelier de l'Échiquier en Angleterre annonce que la dette publique a été réduite de 23,000,000 pendant les cinq dernières années.

L'exécution politique augmente tous les jours en Irlande. M. John Dillon a été lapidé dans les rues de Cork par une foule furieuse.

Le correspondant romain du CHRONICLER de Londres dit : « La France a donné au Vatican l'assurance que si l'archevêque d'Aix est condamné, il sera gracié immédiatement. »

On parle d'un voyage que ferait prochainement le roi Humbert à St Pétersbourg, pour y conclure un mariage entre le prince de Naples et l'une des filles ou nièces du czar.

Cork a été le théâtre hier de rencontres sanglantes entre les factions irlandaises. Après quelques alternatives de revers et de succès, les Parnes l'ont emporté finalement.

Par 264 voix contre 205, la chambre française a voté une proposition de loi ayant pour objet de rendre les directeurs des compagnies de chemins de fer responsables des nombreux accidents qui se sont produits récemment sur leurs lignes.

La petite ville de Connaux (Ohio) a été dévastée par un désastreux cyclone. Trente maisons y compris d'importantes manufactures et usines, ont été partiellement détruites. On ne signale pas d'accidents de personnes; mais les dégâts matériels sont évalués à plus de \$100,000.

Des terribles tremblements de terre ont eu lieu sur la côte méridionale de Nippon, l'île principale du Japon. Les villes de Osaka et de Kobe, le faubourg de Edo, ont particulièrement souffert. Des centaines de maisons ont été détruites, mais on ne connaît pas encore le nombre des victimes, toutes les lignes télégraphiques ayant été anéanties.

Le sénat français a voté jeudi l'urgence pour la discussion de la question des droits sur les viandes salées. M. Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, a donné lecture de plusieurs rapports établissant qu'il n'y a pas de trichinose dans la Grande-Bretagne et en Belgique, qui importent sans entraves le porc américain. L'existence de cette maladie en France provient donc, a dit M. Roche, des pores indigènes. Le ministre a déclaré que tout le porc savant américain reconnu l'innocuité des viandes américaines, et que l'importation de ces viandes en France serait un véritable bienfait pour les classes ouvrières. Il est plus nécessaire de mettre en garde contre les viandes allemandes entrant en France en franchise. Et le plus a ajouté M. Roche, malgré l'interdiction qui frappe les viandes, elles entrent aujourd'hui en France par des voies détournées.

Divers sénateurs ayant pris la parole pour et contre le projet de loi, le gouvernement a demandé qu'il fût voté, en disant que la réclamation des Etats-Unis était légitime et que la France devrait y faire droit dans l'intérêt du commerce des deux pays.

L'urgence ayant été votée par 179 voix contre 64, le sénat a entamé la discussion des articles du projet de loi.

AUTOUR DE LA CRISE

Nous ne pouvons mieux faire aujourd'hui, en commençant nos commentaires sur la situation politique, que de citer l'opinion exprimée par LE CANADIEN d'hier, qui démontre la véritable position prise par M. Chapleau.

Voici ce que dit M. Tarte : « Ce serait une erreur de croire que M. Chapleau a démissionné à propos d'une simple question de portefeuille. Le différend a des causes plus sérieuses, mais qui ne sont peut-être pas sans remède. Les insolences de l'EXPRÉS et les menaces dénuées de la GAZETTE de Montréal ont contribué pour beaucoup à la crise actuelle. »

L'élément canadien-français dans le parti conservateur ne consentira pas à être dominé par une telle et par ses alliés d'autres provinces. D'après ce que nous comprenons, M. Chapleau n'est pas personnellement en cause dans cette circonstance.

Il est trop tôt, en tout cas, pour porter un jugement final. La situation est tellement précaire au point de vue de notre crédit comme race, qu'il importe de la peser dans la balance d'un patriotisme éclairé et qui sache s'élever au-dessus des vulgaires ambitions. »

Il est vraiment regrettable de voir certains journaux de Québec, — pas tous Dieu merci, — ne pas pouvoir secouer le joug que leur impose l'esprit de parti, suffisamment, pour envisager une situation impor-

tante et critique comme elle le mérite. En effet, ce n'est plus une question de parti dont il s'agit présentement. C'est encore moins une question personnelle à M. Chapleau. C'est l'avenir de la race française que l'on veut diminuer.

Il ne s'agit pas d'exiger que M. Chapleau soit fait ministre des chemins de fer. Pas du tout. Nous demandons simplement que la province de Québec ne soit pas complètement mise de côté, dans la distribution des ministères publics, pour satisfaire une minorité fongueuse de sectaires, ennemis de notre race.

Il ne faut pas que les libéraux s'imaginent, que si le gouvernement est renversé par la retraite de M. Chapleau, pour les raisons que nous avons justement données, que l'avènement de M. Laurier ne sera pas entouré de difficultés sérieuses. Oui certainement, mais si par là même il faut admettre, qu'à l'heure qu'il est, l'animosité contre nous dans le parti gris d'Ontario est moins répandue que chez les Tories, mais elle existe tout de même. Pour en être convaincu on a qu'à considérer l'attitude du GLOBE à l'égard de M. Mercier. Il n'y a peut-être pas un journal conservateur français qui se soit montré plus violent ou plus injuste à l'endroit du gouvernement de Québec. Le GLOBE a fait cela pour plaire à sa clientèle.

Donc, il existe des deux côtés des fanatismes, avec cette seule différence, que M. Laurier tient les siens en échec et ceux de M. Abbott se sont emparés de lui.

Si la province de Québec unanimement exige qu'on lui accorde la place qui lui est due dans la Confédération, M. Abbott ne peut pas refuser comme prêt-à-faire de son algèbre. Qu'une bonne moitié de la population française se montre indifférente. De même que dans le parti de M. Laurier la position se trouvera également tranchée. Tout le monde sait que lors de l'avènement de M. Abbott, M. Chapleau désirait la reconstruction immédiate du cabinet. On a cru d'un autre côté qu'il valait mieux finir la session avec le personnel déjà en place. M. Chapleau désirait un changement, afin de faire accorder à sa province, au moins un ministère dont le titulaire aurait une influence marquée dans la direction du parti. Cela était très raisonnable à tous les points de vue et en bonne et saine politique, il est impossible qu'il en soit autrement, même dans l'intérêt des provinces anglaises.

M. Abbott l'a également compris et a fait une promesse à M. Chapleau que la demande de Québec serait exécutée lors du remaniement général. On se rappelle que le secrétaire d'Etat a tenu pour l'exécution immédiate de ce programme; (on voit bien aujourd'hui qu'il avait raison), et ce n'est qu'à la sollicitation de Sir John Thompson qu'il a consenti à l'ajournement de la réorganisation.

Qu'arrive-t-il aujourd'hui ? M. Abbott, se croit dans l'impossibilité de remplir ses engagements vis à vis de la province de Québec et de racheter sa parole, parce que le MAIL et le secte que ce journal représente s'opposent énergiquement au système d'équilibre dans le gouvernement du Canada.

M. Tarte a donc bien raison de dire que M. Chapleau ne lutte pas pour un portefeuille, mais bien pour un principe. Son action devrait être généralement appuyée par toute la presse française du Canada.

P. requiert lutte pour nous, pour la province, pour la bonne entente et pour l'intérêt général. Il lui est impossible de se rendre au désir du premier ministre et de consentir à maintenir le parti conservateur au pouvoir, en faisant à Québec une place d'infériorité dans le pays. Si le gouvernement doit être renversé, qui le soit, mais que les principes soient affirmés.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

LES RUSSSES A BREST.

Le Tsar Rentre en Russie.

Inondations en France.

Les Etats-Unis et le Chili.

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

LES INONDATIONS EN FRANCE

PARIS, 31 oct. — Les pluies continuent en France. À Périgueux, le débordement du Tet a démolí l'aqueduc qui fournit de l'eau à la ville. La vallée du Tet est menacée de sérieux ravages par les eaux d'eau, qui descendent des montagnes. À Narbonne, la circulation est interrompue sur la voie ferrée.

LE TSAR RENTRE EN RUSSIE

COPENHAGUE, 31 oct. — L'empereur et l'impératrice de Russie, avec leur suite, qui étaient en villégiature au château de Fredensborg, se sont embarqués jeudi sur le yacht impérial 'EMMA POLAIRE, pour se rendre à Danieck, d'où ils iront par chemin de fer à Livadia (Crimee), en passant par Varsovie. Le tsar et la tsarine sont accompagnés par le roi et la reine de Danemark et la princesse de Galles, qui se rendent à Livadia, pour assister à la célébration des noces d'argent des souverains russes.

O. remarquera qu'une fois de plus le tsar rentre en Russie sans passer par Berlin.

LES RUSSSES A BREST

PARIS, 31 oct. — Un télégramme de Brest rapporte que six élèves du lycée se sont rendus à bord du croiseur russe MININE, actuellement en escale au port de Brest, au commandant un officier français l'épée à la main, a été tué par les Russes. C'est un cadavre déposé au cimetière de la part des élèves du lycée. Sur le piedestal de la statue se trouvent gravés les mots significatifs : « Quand on voudra ». Plusieurs discours exprimant l'amitié de la France pour la Russie, ont été prononcés, et les élèves se sont retirés aux cris de (Vive le tsar ! Vive la Russie !)

Dans la soirée le maire de Brest a donné un banquet en l'honneur des officiers russes. La fête a été très brève. Au nombre des personnes présentes à ce banquet se trouvait l'amiral Gervais, commandant la division du Nord.

Des toasts ont été portés et accueillis avec grand enthousiasme par les officiers français et russes. La population a fait une ovation aux officiers russes, quand ils sont sortis de la salle où se donnait le banquet.

AMERIQUE

LES ETATS-UNIS ET LE CHILI

WASHINGTON, 31 oct. — Aussitôt que la dépêche de M. Egan a été soumise au président Harrison, jeudi après-midi, des messages ont été envoyés au secrétaire Blaine et au secrétaire Tracy, les mandant à la Maison Blanche. Les secrétaires répondirent immédiatement à l'invitation du président, M. Blaine venant de sa résidence, et M. Tracy du département de la marine. Un peu après 6 heures du soir, un compteur officiel du contenu de la dépêche du ministre Egan a été reçu au pub. En voici le texte : Le département d'Etat a reçu ce matin du ministre Egan un télégramme daté de Santiago, 28 octobre, dans lequel il donne ce qui suit comme la réponse du gouvernement chilien au télégramme du président en date du 23, demandant réparation pour le meurtre récent de matelots américains dans les rues de Valparaiso.

Le ministre des affaires étrangères répond que le gouvernement des Etats-Unis forme des demandes et avance des menaces qui, sans être rejetées, ne sauraient être acceptées ni dans le cas présent ni dans aucun autre de même nature. Il ne doute pas de la sincérité, de la droiture ou de l'habilité de l'enquête faite à bord du Baltimore; mais il ne reconnaît pas d'autre juridiction, ni d'autre autorité que celle de son propre pays pour juger et punir les coupables en territoire chilien. Il dit que les autorités administratives et judiciaires ont fait une enquête; qu'une enquête judiciaire, aux termes de la loi chilienne est accrédité, et que le temps n'est pas venu d'en faire connaître le résultat. Quand le moment sera arrivé, il communiquera le résultat, bien qu'il ne reconnaît aucune responsabilité envers les familles de la victime. Il ne doute pas de la sincérité, de la droiture ou de l'habilité de l'enquête faite à bord du Baltimore; mais il ne reconnaît pas d'autre juridiction, ni d'autre autorité que celle de son propre pays pour juger et punir les coupables en territoire chilien. Il dit que les autorités administratives et judiciaires ont fait une enquête; qu'une enquête judiciaire, aux termes de la loi chilienne est accrédité, et que le temps n'est pas venu d'en faire connaître le résultat. Quand le moment sera arrivé, il communiquera le résultat, bien qu'il ne reconnaît aucune responsabilité envers les familles de la victime.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau n'y a pas assisté on croyait que la question de la démission du secrétaire d'Etat serait définitivement réglée à cette séance, d'une façon ou d'une autre. Rien n'a en core transpiré qui indique qu'il y ait eu un règlement de la diffidélité. Les rumeurs qui ont circulé hier dans la ville et qui ont été même publiées dans les journaux anglais sont absolument sans fondement. On disait entre mille et une autres choses, que M. Chapleau devait reprendre son portefeuille lundi, aux mêmes conditions qu'avant sa démission. Inutile de dire que cela est de la folie. M. Chapleau ne peut jamais consentir à reprendre son poste à ces conditions-là. Ce serait une humiliation écrasante pour lui et pour toute la race française.

Il y a eu hier après-midi réunion du conseil des ministres. M. Chapleau

Electrique.

WARNOCK.

COLONIAL

REMIN DE FER

CRE

OTS

LD BROS.

DEAU & SPARKS

Atlanticque.

Service Rapide

Plus Courte et la

us Rapide.

TELEPHONE DE LA GARE

EXPRESS DE MONTREAL

EXPRESS DE BOSTON

EXPRESS DE BOSTON

Corsets et Cants

Tousjours aussi bon marche

312, 314, 316 & 318

Rue Wellington.

TAPIS!

THOMAS LIGGETT

66 & 68 Rue Sparks.

23cts. 39cts.

29cts. 44cts.

31cts. 47cts.

52cts. 68cts.

59cts. 74cts.

63cts. 82cts.

Tapis de Laine

Tapis de Velours

Tapis de Bruxelles

Tapis Carres Artistiques

Toiles Cirées

Rugs

Et un Immense Assortiment de

Nattes et Faillassons Cocoa.

Thos. Liggett.

Avant dix-huit cent cinquante

J'étais un Palmerstonien

Et quand Seward provoqua

Les droits de l'Angleterra.

Chapeaux de Feutre en Noir

Chapeaux de Feutre en Brun

Chapeaux de Feutre de toutes Formes

Meilleur Marche de la Ville.

Fier de notre Reine et de not

pays.

Nos volontaires, comme des

hommes.

L'arme sur l'épaule, s'exerçant

jour et nuit

Pour un a tre Lundy's Lane.

Oiseaux de toutes Nuances,

Oiseaux de toutes Couleurs,

Oiseaux Magnifiques,

De Paradis.

Nous avons des soldats gros et

forts.

Nous avons des soldats fiers et

braves.

Dont les services à l'Etat

Valent des millions d'or.

Rubans de toutes largeurs,

Des patrons aussi,

Rubans d'or et d'argent,

Tous nouveaux completement.

Pourquoi alors Monsieur Caron

En d h ra de ses attributio

s officielles.

Demande la résignation du

Brave 'Anderson' aujourd'hui.

Manteau de tous prix,

Ustens bon marche,

Circulaires et

Dolmans Uniques.

Et pourquoi le Quarante-troi

sien,

Perdrait ce vaillant officier,

Est ce parceque lui, Caron,

Veut jouer au double jeu?

La Commission Royale

ENQUETE "BAIE DES CHALEURS"

SEANCE DU 20 OCTOBRE

Q. 2222. — La session de la Commission Royale a commencé, ce matin, à 10 heures.

L'honorable M. Mercier a continué sa déposition et s'est mis à lire la correspondance échangée entre lui et l'honorable M. Laflamme, au sujet de l'insolvabilité de M. McFarlane et Fils.

Questionnée par le juge Jetté, le témoin dit qu'il n'a laissé aucune instruction avant de partir pour l'Europe; mais qu'il avait recommandé à ses collègues de hâter les travaux de l'embranchement du chemin de la Baie des Chaleurs; car il s'est montré toujours anxieux de pousser l'entreprise dans l'intérêt des habitants de Bonaventure.

Pendant son séjour en Europe, le témoin reçut deux billets au sujet de la Baie des Chaleurs, l'un de M. Garneau, et l'autre de M. Langelier. Il eut également connaissance d'une dépêche par le câble, entendant de M. Drouot, de Paris, par M. Armstrong, dans laquelle il était dit qu'on avait conclu l'arrangement pour la construction du chemin. C'était vers la fin d'avril, M. Mercier dit à M. Drouot que cela n'était pas possible pour certaines raisons qu'il lui donna; mais le témoin ne se souvient pas de faire connaître ces raisons au public.

Le témoin lui-même a écrit de Paris à M. Langelier, dans laquelle le chef du cabinet disait qu'il ne savait pas grand-chose des conditions dans lesquelles se trouvait le nouveau syndicat, ajoutant que M. Langelier devait se montrer très prudent à ce sujet et ne rien conclure à moins que le syndicat ne fût fortement soutenu par des capitaux européens.

Néanmoins, depuis son retour d'Europe, M. Mercier a modifié son opinion à ce sujet du nouveau syndicat et il offre de lire une lettre de M. Drouot, l'agent particulier du gouvernement de la province de Québec. M. Casgrain s'y oppose, car M. Drouot est présent à l'audience et il pourra faire sa déposition si la Commission juge à propos de l'entendre. En conséquence la lettre n'est pas lue.

Le témoin eut une entrevue avec M. Macdonald à son bureau particulier, en présence de M. Hector Cameron. M. Macdonald arriva d'une inspection qu'il venait de faire du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

M. Mercier dit à M. Macdonald que les chiffres des dépenses nécessaires à l'achèvement du chemin de fer de la Baie des Chaleurs étaient bien exagérés.

Le témoin ne s'explique pas qui lui procura sa première entrevue avec M. Macdonald; c'est possible que ce soit M. Pacaud; mais il n'en s'en souvient pas.

Au sujet des billets remis au témoin par le témoin au sénateur Pallister, M. Mercier dit qu'ayant son départ, son ami lui a dit: "Vous n'avez pas de billets, car vous n'avez pas de fonds, qu'allons-nous faire?"

M. Mercier leur répondit qu'il ferait comme à l'ordinaire, et il leur remit des billets en blanc, portant sa signature et qui devaient être remplis à la discrétion des parties.

Il leur dit qu'ils pouvaient le ruiner, mais qu'il se fiait à eux. C'est ainsi qu'il en a tout jours agi, depuis qu'il est engagé dans les luttes politiques.

Le témoin remit un autre de ces billets à son frère à Montréal pour les dépenses par lui-même; mais il refusa d'entrer dans des détails à ce sujet. Ce sont là tous les billets qu'il a remis avant son départ pour l'Europe. Autant qu'il peut se le rappeler, il a laissé quatre billets entre les mains du sénateur Pallister; mais on lui dit qu'il n'en a laissé que trois; néanmoins, ajoute le témoin c'était déjà trop.

M. Mercier reçoit que deux envois d'argent pendant son séjour à Paris; l'un, de \$5,000 par télégraphe par l'intermédiaire de l'agence Beaunebourg de Paris, et l'autre, sous forme de traite de \$5,000, qui lui fut envoyée à Paris par M. Pacaud et qui fut payée le 7 juillet.

Le témoin vit M. Pacaud à Ste Anne de la Prairie. A cette date, M. Mercier venait d'arriver d'Europe et ne savait absolument rien des scandales. Il demanda à M. Pacaud ce que tout ce bruit signifiait; Pacaud lui répondit qu'il n'y avait rien de mal et qu'il se rendait à Ottawa pour faire sa déposition devant le sénat. C'est la dernière conversation qu'il eut avec M. Pacaud avant le départ de ce dernier pour l'Europe.

Puis tard, il reçut de M. Pacaud un message dans lequel il lui disait qu'il parlait pour l'Europe.

Pendant tout le temps que M. Mercier était en Europe, on lui laissait dans l'ignorance de son plein complet. Les journaux toriens ont eu bien raison de dire qu'il était malade; car s'il n'était pas littéralement malade, il se trouvait dans la situation la plus singulière et la plus embarrassante.

S'il avait eu les renseignements de M. Pacaud, il aurait modifié sa réponse au lieutenant-gouverneur Agers. La première fois qu'il eut quelque chose du scandale du bœuf, il s'en fut pas surpris, quoiqu'il n'eût aucune raison de douter de ses collègues. Il pensait bien qu'il y avait en quelque part une irrégularité de compte. Aussi, comme ses collègues étaient absents, crut-il de son devoir de se appeler sans tarder à Québec pour l'éclaircir à ce sujet.

Il restait encore sous l'impression que si M. Pacaud avait pris un si grand intérêt dans l'entreprise du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, c'était par pur patriotisme, pour le seul bien du pays; mais il ne se doutait nullement que M. Pacaud eût servi d'intermédiaire entre le gouvernement et les entrepreneurs.

M. Ch. Langelier dit au témoin avec sa franchise habituelle que s'il avait eu les fonds qu'il recevait provenaient de l'argent de la Baie des Chaleurs, il aurait suivi les conseils de M. Mercier. Voici quels étaient ses conseils.

Le témoin est intimement lié avec M. Mercier. Avant de partir pour l'Europe, M. Mercier lui laissa un billet portant une signature à l'endroit, et lui dit de s'empresser de l'argent de personne et de se servir, si le fallait, du billet qu'il lui remettait.

A son retour, il fut peiné et très fâché d'apprendre que M. Langelier avait accepté de l'argent de M. Pacaud. M. Langelier

lui donna les explications suivantes, au sujet de sa présence à la Banque Nationale avec M. Pacaud, quand ce dernier y allait accomplir un billet.

M. Langelier se trouvait à par hasard. Le cabinet l'ayant vu près de la porte, l'invita à entrer. C'est là tout ce que le témoin sait de cette visite.

M. Mercier eut aussi une explication avec M. Robidoux au sujet du scandale, et il fut convaincu que la conduite de ce dernier avait été parfaitement irréprochable. Toutefois, il avait été quelque temps sans le voir. M. Robidoux était malade au lit.

En réponse à M. CASGRAIN.—M. Robidoux ne lui a dit jamais ce qu'il avait fait à Montréal de l'été de \$20,000. Au sujet du billet de \$6,000, M. Mercier dit qu'il régla cette affaire à la satisfaction des directeurs de la banque et il refusa d'entrer dans de plus grands détails à ce sujet.

Un meilleur de sa connaissance, il avait laissé quatre billets blancs; mais M. Pacaud prétend qu'il n'en avait que trois. Le témoin explique pourquoi il avait laissé ces billets en blanc; c'était parce qu'on avait des réclamations au sujet des élections sénatoriales pour paiement immédiat.

M. CASGRAIN.—Néanmoins, M. Mercier vous prendra la part la plus vive aux élections.

M. MERCIER.—Oh, oui, M. Casgrain, et vous devez savoir cela.

M. CASGRAIN a ensuite fait subir un long interrogatoire au témoin, au sujet de ses transactions de banque à Québec. Le témoin est en termes inévitables à ce sujet, depuis qu'il est à Québec. Il y a environ un an, il a ordonné à M. Pacaud de ne pas agir comme intermédiaire entre le gouvernement et les entrepreneurs.

M. CASGRAIN.—Mais il a continué tout de même?

LE TÉMOIN.—C'est ce qu'on a dit, mais je ne le savais pas.

Le témoin n'a pas été surpris quand M. Pacaud lui a présenté M. Hector Armstrong; il n'y avait rien dans cela pour le surprendre.

Le témoin a dit à M. Pacaud qu'il ne désirait pas voir M. Armstrong, au sujet de l'affaire de la Baie des Chaleurs, M. Pacaud l'a emporté. Il est très intelligent.

Le témoin croit qu'il n'aurait pas fondé de l'hôtel Porterssee, mais il n'en est pas sûr.

Le témoin a rencontré, un jour, M. Pacaud dans la rue, et M. Pacaud lui a demandé qu'il avait fait depuis qu'il était parti de Québec. M. Mercier n'y avait rien dit, mais M. Pacaud lui a dit qu'il avait fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

Le témoin a dit qu'il n'avait rien fait de l'argent à Montréal.

REVOLUTION

Photographie S

AU GRAND MARCHÉ

JARVIS STUDIO

141 Rue Sparks 141

Attention au bon numéro.

Librairie Française d'Ottawa.

Le public trouvera au tantum à cette Librairie tous les livres et fournitures pour les écoles; Livres de l'Église, Livres d'histoire, en Français et en Anglais. Aussi Papeterie, Articles Religieux et une variété d'Objets de Fantaisie pour tous les goûts des amateurs. Ordres remplis avec promptitude.

P. C. Guillaume, Libraire

COIN DES RUES SUSSEX ET YORK.

VENTE A BON MARCHÉ

de montres, de pendules, de bijouterie et d'argenterie chez

JOS. E. TREMBLAY & CIE.

113 RUE RIDEAU.

Porte voisine de M. Th. Birkett, mar chand de fer.

Pots à eau depuis \$2.75 en montant

Porte-crochets do 1.00 do

Bouillottes do 2.00 do

Conteneurs de table do 3.50 do

Conteneurs de dessert do 3.00 do

Cuillers de table do 3.00 do

Cuillers de dessert do 3.00 do

Cuillers de bois do 1.50 do

Aussi un assortiment complet de jumelles et de lunettes en nickel, en or et en acier.

Réveil matinal en nickel réglé à \$1.35

P. S. Montres, pendules et bijoux, réparés au plus bas prix.

CAPITAL STEAM LAUNDRY

100 Rue Rideau 100

Lavage et repassage faits sous le plus court délai et aux plus bas prix.

OUVRAGE GARANTI

Nous faisons avec spécialité du lavage des rideaux et des chemises blanches.

L. BELANGER

Téléphone No 577. Gérant.

Paquets pris et retournés à domicile gratuitement.

Oak Hall,

332 Rue Wellington.

Salon de Hards Faites

On vous pouvez vous habiller à bon marche, on a très bas prix; et dans tous les cas je vous donnerai satisfaction.

Venez voir nos Capots, Habits, Pantalons, etc., etc. On vous montrera les marchands dises avec plaisir, et à des prix qui pour la même qualité, personne ne peut vous donner meilleur marché.

Votre Patronage est Sollicite.

E. J. LeDAIN.

AVIS AUX CONTRACTEURS

Des Soumissions adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à Mardi, 6 heures P.M., le 3 Novembre, pour la construction d'une Maison d'École dans le quartier de l'Église, sur le terrain de la ville d'Ottawa.

Le plan et les spécifications sont en vente chez M. J. E. LeDain, architecte, 417, rue Somerset.

Le soussigné se charge pas à accepter aucune des soumissions.

P. PELLETIER, Syndic de l'École, Président de la Section Française.

DECES

Nous avons ce matin la douleur de vous informer de la mort regrettable de M. Samuel Lachance, âgé de 80 ans et six mois, décédé très bien com de la ville d'Ottawa.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 h, et laisseront la résidence de son fils Nap. Lachance 225 rue Water pour se rendre à la Basilique et de la au cimetière.

Parents et amis sont priés d'y assister, sans autre invitation.

Baell, Orr, Hurdman et Cie ont loué pour le printemps prochain un des chantiers de bois de E. B. Eldy; cette compagnie a aussi acheté à ce dernier une locomotive, dont ils se serviront à la place de chevaux, dans les prochains jours.

CHARBON. ENTREPOT DE MEUBLES

Meilleures Qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite. O'Reilly & Henry

ST. LAWRENCE HOTEL. RIMOUSKI, P. Q. Offrant aux touristes le confort de la vie en famille...

HOTEL SAINT LOUIS 43-45 Rue YORK, OTTAWA. Get Hotel situé au centre de la cité, a été repeint et aménagé tout en neuf.

GRANDE REDUCTION Sur toutes les TAPISSERIES DOREES PENDANT UN MOIS. I. F. BELANGER 159 Rue Bank

Aux Constructeurs et Entrepreneurs. Nous manufacturons les toitures suivantes: Toitures "Canada Plate" Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.

MANQUE DE FORCES ANEMIE, CHLOROSE LE FER BRAVAIS. Explication par les plus grands spécialistes de la science, dans un ouvrage qui a été traduit dans toutes les langues...

MEUBLES! MEUBLES!

Nouveaux et a Grand Marche AMUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A CHER DANS TOUTS LES GENRES ET TOUTS LES PRIX. CHEZ Harris & Campbell.

Harris & Campbell. CETERA NCIENTE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITE DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant. HARRIS AND CAMPBELL, Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND 207, rue St-Honoré, à PARIS. TOUTES ORIZA-OIL - ESS. ORIZA - ORIZA-LACTE - CREME-ORIZA ORIZA-VELOUTE - ORIZA-TONICA - ORIZALINE - SAVON-ORIZA DOIVENT LEUR SUCCES ET LA FAVEUR DU PUBLIC...

Solution d'Antipyrine de TROUETTE CONTRE Migraines, Maux de Tête, Névralgies, Coliques, Asthme, Emphyseme, Goutte, Rhumatisme, Sciaticque et DOULEURS en général.

BRYSON, GRAHAM & CIE. Musee de Marchandises.

COUVERTURES

Il y a Couvertures et Couvertures, bonnes, mauvaises et passables. Mais nous pouvons déclarer qu'un pareil assortiment de Couvertures à celui que l'on trouve au Musée de Marchandises, ne peut être vu nulle part à Ottawa. Ces marchandises sont toutes de première qualité...

Les maîtres du commerce de Couvertures montrent au monde entier ce qui peut être fait dans un commerce commencé et conduit sur des principes sérieux... Nous sommes à présent prêts; à la tête d'un immense assortiment.

Aujourd'hui nous commençons une grande semaine de Couvertures. Notre assortiment complet de Couvertures est tout entier marqué aux plus bas prix, pour l'écolier plus vite.

Bryson, Graham & Cie. 146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks. Epiceries de Premier Choix.

LISTE DES PRIX.

Table listing various types of coverings and their prices, including 'Couvertures Blanches, Pure Laine', 'Couvertures Grises Ecosaises', etc.

COURTEPOINTES.

Table listing various types of bedspreads and their prices, including 'Courtepointes en Couleurs', 'Courtepointes Blancs', etc.

Hotch-Potch Celeste

Tous les jours nous recevons les plus beaux échantillons d'automne de toutes les Dames de la ville, pour notre bel assortiment de Marchandises pour Robes. Elles les patronnent de plus en plus chaque saison.

DEPARTEMENT DES MARCHANDISES POUR ROBES.

Cachemire Français, Tout Laine. Département spécial de Cachemires, 46 ponces de largeur, la plus grande occasion jamais offerte dans le commerce, plus de 100 nuances en mains. Remarque le prix, 50c. seulement la verge.

John Murphy & Cie. 63 et 68 rue Sparks.

MORCEAUX A SOUPE! 7 CENTS PAR LIVRE. ROTIS DE PORC 9 CENTS LA LIVRE. Geo. Matthews ET AUX 18 & 20. Marché du Quartier St.

GEO. PHILBERT, IMPORTATEUR. Tapisseries & Peintures. COIN DES RUES Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa.

LE Devouement d'un Pretre Par PIERRE SALES. Ces circonstances furent coufrimées par le frère du mort, le comte de Montmaran, qu'on prévint par dépêche et qui arriva dans la matinée. Son frère cadet, le baron de Montmaran, avait toujours vécu avec leur mère; l'aîné s'était fait marié, comme tous ceux de sa race, le cadet s'était consacré à la messe d'un caractère très doux, pas aventureux et il passait sa vie à écrire des études historiques.

veille, M. le baron, comme tous les soirs, avait assisté au coucher de sa fille. Puis il avait dit: — Seul? — Oui, seul, quoiqu'il eut un oncle qu'il attendait quelque un. Mais, au moment de dîner, une lettre était arrivée, et il avait dit: — Servez. Cette personne ne viendra pas. — Il n'a pas nommé cette personne? — Non. — Ou a-t-il placé la lettre. — Il l'a brûlée avant de se mettre à table. Vers dix heures, il est sorti pour se promener un peu, mais nous a dit de nous coucher. — Avait-il passé toute la journée à Ville d'Avray? — Non; il était allé à Paris l'après-midi. — Pourquoi? On l'ignorait. M. Delalande montra alors le pistolet au comte de Montmaran. — Connaissez-vous cet écusson? Le comte eut à peine jeté les yeux sur l'écusson qu'il baillota, tout terrifié. — Ce sont les armes de la famille de Trévenec. Ce pistolet appartenait donc à un membre de cette famille? Le comte se troublait de plus en plus. — Mais que supposez-vous, monsieur, s'écria-t-il. Le marquis de Trévenec est un gentil homme accompli... très malheureux en ce moment, par suite d'un fâcheux mariage, un des plus nobles Français que je connaisse. — Je ne puis faire encore que de bien vagues suppositions, répliqua M. Delalande, que ces détails intéressent profondément; je constate simplement que cette arme doit appartenir au marquis de Trévenec; sans doute nous expliquera-t-il comment elle se trouvait à côté du mort. Mais, voudriez-vous compléter vos renseignements: le marquis de Trévenec n'est-il pas officier de marine? — Il l'était, monsieur, prononça tristement le comte de Montmaran; mais pour se marier il a dû démissionner. — Qu'il a-t-il donc épousé? — Une simple paysanne de son pays. — Et sa famille a consenti? — Le marquis n'a plus que sa mère et j'ai à peine besoin de vous dire qu'elle s'est formellement opposée à ce mariage. — Et elle n'y a pas assisté? — Naturellement. — Et le marquis de Trévenec est-il riche? — Il n'en était pas de même, qui déclinait sa fortune, et il est absolument sans ressources. — Peut-être vous avait-il emprunté de l'argent? — J'aurais mis, de grand cœur, ma bourse à sa disposition; mais il est très fier et n'a gardé rancune d'avoir désapprouvé son mariage; nos relations étaient brisées. — Il n'en était pas de même entre votre frère et lui? — Non. Mon frère l'a toujours défendu; et je crois avoir eompris que, comme le marquis se disposait à quitter la France, je cherchais fortune en Amérique, mon frère allait lui avancer une somme relativement considérable. M. Delalande s'informa encore du nom du banquier du mort, de l'adresse de l'hôtel habité momentanément par le marquis de Trévenec; puis, il remercia le comte et passa près d'une heure à examiner le cadavre avec le médecin, qui venait d'arriver. Les gendarmes, expédiés dans le bois rentraient sans avoir rien découvert de suspect; l'assassin, admettant qu'il y eût un assassin, avait d'ailleurs en tout le temps de disparaître, la mort remontant environ à onze heures du soir. Quand M. Delalande était chargé d'une instruction, il se

vivait plus que pour cette instruction; il ne se donna même pas le temps de déjeuner, poursuivit son enquête à Ville d'Avray jusqu'à vers une heure, puis il partit pour Paris. Et, à la fin de l'après-midi, il se présentait dans un petit hôtel de l'impasse du Havre et demanda M. de Trévenec. On lui indiqua un numéro de chambre au quatrième étage. Il monta, et une femme, très simplement vêtue, le reçut sur le seuil de cette chambre. — Volé et mari, madame? — Veuillez parler bas, monsieur. Mon mari est très fatigué par les courses qu'il a dû faire au moment de notre départ, et il dort. Que voulez-vous de lui? — Il faut que je lui parle sans tarder! — Il s'agit donc d'une chose importante? — Très grave. — Mais qui êtes-vous, monsieur? Il se nomma. La femme eut une sorte d'étonnement; toutefois, M. Delalande n'en conclut encore rien sachant que ce titre de jure d'instruction impressionne les consciences les plus tranquilles. Comme à regret, la femme, après l'avoir introduit, écarta les rideaux du lit et éveilla son mari. Le marquis de Trévenec avait le visage lavé, et ce réveil n'eut sur lui d'autre effet qu'une expression hagarde. — Que me veut-on? — Il descendait de son lit où il s'était jeté tout habillé. — Monsieur, dit M. Delalande en attachant sur lui son regard profond, j'ai un peu irrégulièrement; j'aurais dû simplement vous convoquer à mon cabinet; mais, comme vous deviez partir, j'ai pensé qu'il n'y avait pas de temps à perdre, et je crois que vous pouvez être d'un très utile secours à la justice. — Moi? Et en quoi, grand Dieu? — Je suis chargé de rechercher l'assassin d'un de vos

meilleurs amis, le baron de Montmaran. Le marquis chancela et retomba sur son lit. — Lui? murmura-t-il. Lui, assasiné! Oh! mon Dieu! Il se cacha le visage dans les mains et éclata en sanglots. Et il murmura: — Pourquoi? C'était plus qu'un de mes meilleurs amis, mon sieur; c'était mon seul, mon unique ami! Lui seul ne m'avait pas abandonné dans la détresse où je me trouvais. — Puis, contenant son chagrin; — Vous avez bien fait de venir me trouver, monsieur; je retarderai mon voyage d'une quinzaine pour aider vos recherches. Ou n'a pas arrêté l'assasin? — Pas encore. — Mais où, quand, comment mon malheureux ami a-t-il été tué? — Hier, à la nuit, entre dix et onze heures... Le marquis s'écria: — C'est impossible; à ce moment-là, j'étais avec lui. La jeune marquise de Trévenec eut un regard d'inquiétude qui n'échappa pas au magistrat. — Décidément, dit-il d'un ton bienveillant, vous nous serez d'un grand secours, et si vous n'y voyez pas d'inconvénient, j'vous prie de me suivre sans tarder. Sans hésiter, le marquis répondit: — Très volontiers. Il fit quelques recommandations à sa femme à voix basse; puis il partit avec le magistrat. Derrière la route ils s'échangèrent quelques phrases. M. Delalande racontait vaguement l'enquête à laquelle il avait déjà procédé et le marquis répétait encore son affirmation de toute à l'heure: — Le médecin doit se tromper sur le moment exact de la mort, puisqu'il y a eu un assassin, et que mon ami était vivant vers onze heures. M. Delalande restait tout

silencieux; puis, plongeant son regard scrutateur dans les yeux du marquis comme s'il eut pu lire le secret du drame, il ajouta lentement, en appuyant sur les mots: — Il aurait donc été assassiné au moment même où il vous quittait? S'il s'agissait d'un tout autre homme que vous, il y aurait là une coïncidence vraiment fâcheuse pour vous, autant que vous avez donné au baron... Vous lui avez bien donné un reçu? — Il s'y opposait; mais j'ai insisté pour lui en remettant un... — Eh bien, jusqu'ici ce reçu n'a pas été retrouvé. Et remarquez que vous êtes le seul homme que je vois disparaître de ce reçu pour intérêt. Le marquis eut un soubresaut. — Il me semble, monsieur, que vous oubliez... — Je dois examiner toutes les hypothèses, poursuivit M. Delalande d'une voix qui se glaçait peu à peu. Vous êtes, en outre, le seul homme qui ait vu le baron de Montmaran à l'heure de sa mort. Et il y a un dernier détail, vraiment fâcheux pour vous: l'arme du crime qui vous appartient. — Quoi! ce pistolet! — Oh! je devine très bien l'explication que vous allez me donner: pour remercier votre ami, vous lui avez offert ce pistolet, une chose toute personnelle. — Mais certainement, monsieur! Et je ne vous permettrai pas plus longtemps de continuer ces allusions! — Calmez-vous, monsieur le marquis; je possède au contraire mon hypothèse jusqu'au bout. Ce pistolet tombé près du cadavre pouvait faire croire à un suicide, mais j'ai irréfutablement établi qu'il y avait eu crime.